

Titel: BREV TIL: Sergej Josifovic Karcevskij FRA: Louis Hjelmslev (1931-08-15)

Citation: "BREV TIL: Sergej Josifovic Karcevskij FRA: Louis Hjelmslev (1931-08-15)", i *Louis Hjelmslev og hans kreds*, s. 1. Onlineudgave fra Louis Hjelmslev og hans kreds: https://tekster.kb.dk/text/lh-texts-kapsel_025-shoot-workidacc-1992_0005_025_Karcevski_0050.pdf (tilgået 19. juli 2024)

Anvendt udgave: Louis Hjelmslev og hans kreds

Ophavsret: Materialet kan være ophavsretligt beskyttet, og så må du kun bruge det til personlig brug. Hvis ophavsmanden er død for mere end 70 år siden, er værket fri af ophavsret (public domain), og så kan du bruge værket frit. Hvis der er flere ophavsmænd, gælder den længstlevendes dødsår. Husk altid at kreditere ophavsmanden.

B15 Blegdarasvej. Copenhagen 0. le août 1[^]31

Monsieur et cher confrere,

Je r'eropeese de vous dire tous roes remere i events de votre beau travail "Sur in phonologic de la phrase", due j'ai lu attentivemønt et avec un vif intérêt. Il va do sol qu'il ra' oompera encore, et qu'il ae faut n'diter plus pro fonde ment vos resul, tat s et vos vuøs, d'autant plus que nur plusieurr. points assentiels vous touches a des problemes fondaraentaux qui ra'occupent depuis long- temps. C*e: l ourquoi .3 e ; • is fort tenté de vous écrire des maintenant quelques remarques que ra'a déjà suggérées 1:. premiere lecture ae votre wémoire; il faut c ep end an t vous dire que je suis pour le moment en villégiaiure et sen/: nocks possible à la li tiara ture scient i i'ique; c'est sous c et te reserve, et en tenant oorapte du caractore pro- vi soire de .-es renurques, qu'il faut entendre ce que je vals vous dire.

les resultats que vous apportez iei, avec tant d'é- ciat et tant de courage, au domaine si difficile et si peu défriché de 1*intonation de la phrase, m*interessent vivement, et j ' en mesure toute 1'importance pour la lin- guiatique générale. Je connais déjà les recherches de M. Pe&kovskij dans le m&me domain«, sur lesquelles vous vous fonde2 en partie; c*est avant tout tres important que vous a/ex réussi a fonder la théorie sur les oases du langage en general. Je ne songe done .* contester auenn de vos resul- tats; ils sont, a ce qu'il me serable, incontestables. te qxiy me retiendra, c'est plutfit le systerae théorique sur le- quel vous les avez poses. Il faut d'aoord vcus dire qu'il y a maint point que|je crois n:avoir pas encore compris a fond, et je serai heureux de pouvoir vous interroger sur cos points lors de notre entre vue a Geneve. 'la i s il faut. vous dire åttssi qu'il y a beaucoup de points ou je suis i.n- timentement d'accord aver/ vous.

Ainsi, vous avez seion mol parfaiteraent raison en ce que vous dites du phoneme et do se ^propriétés, p. 1 bo et 194. C'est une partie de votre tnéorie qui me retient, par- ce que ja prepare pour le moment un petit mémoire sur la nature concrete du phoneme. Par la nature concrete du pho-

vec vous, ceux des propriétés du pho-

neme 1e comprends, p»ev ¥wv*-"» nerae qui lul permetnte se realiser dans la enaine parlee, tout ce qui perreet au phoneme virtuel de s actualiser dans la parole. C est seion vous le ton,

l'intensité et la du-

2

rée. Il faut seion raoi ajouter - et si vons ne l'avez pas fait, c'est évidemment par une simplification voulue - les faits de eatastase et de metastase. l)'autre part j e erois qu1 il faut une reserve pour la durée.

Je montrerai dans mon article que la catastase et la rnétas- tase sent des propriétés d'ordre psycho- linguistique, et non, co:(ime on l'a souvent soutenu, et malgré la théorie de M. Uram- mont, d' ordre physico- phoaétique. Cela donnora, j o croin, un appui interessant a votre vue sur le phoneme en tant qu'unité non- phy- slque.

la durée, d*autre part, peut joner un rfile comme caractere concret du phoneme, c1est incontestable. Le timbre le peut aussi par ailleurs, puisq.no vons le monlrea vous-meue pour le russe. Mais la durée .joue, au meae litre ijjqe le timbre, Claris beaueoup de langues un rCle essentiel pour uifi'éreneier les phonemes virtu- els. C'est le cas ordinaire des anciennes langues indo-européennes, pour ne citer yue eet. exempie. Je sals bien que sur ce point le russe differe de ces langues du tout au tout. Mais je suis persua- dé que, du point de vue general (ce que j *ai app«xé dans le systeme ab strait) la durée n'appartient pas au roerne ordre que le ton et l'intensité, mais va plutfit de pair avec le timbre pour constituer la nature abstraite du phoneme, J'ai 1 ' impression qu1 a la page 20b de votre raéroire vous aves senti vous-rafcroe cette difficulty.

Pour 1'étude des sens de la lngue il faut, seion mol let je développerai cette idé e dans mon Ess&l sur 1'analyse linguis- tique), di stinguer røfl toplans foncièrement différents: 1° la pho- nologie, discipline extra- lingu istique qui étudie le oaractere phy- si que des sons; elle se divise enjoutre en une partie articulatoire et une partie auditive; 2° latnhbnématlque. e'est-a-dire la théerie des phonemes en tant que données linguistxques; la phcnéraatique se divise aussi en deux disciplines: a) la théorie des phonemes (duns le sens ordinaire de oe mot); b) la théorie des •ghonies^ . e'est-å- dire des chaines de phoneme* expriroant der, idées; par exemple latin -us est une phonie de morpheme, åfuln- est une phonie de semanteme, dominus est une phonie de mot. Uu lieu cle phonies j'ai parle dans mes Principøs de g rorum. gen. p. 100 de phonemes, ce qui entratne une confusion, le terme de phonie m'a été propose par M. A. Sommer- felt.)

La terrainologie est sur oe point fatale. F. de Saussure a utilise le terme de phonologie pour designer tous ces plans a la fois. Je vois que M. Iroubetfckcy 1' emploie ^uniquement comme i len- tique à ce que je voudrais appeler la phonématique. J'ai l'impres- sien que vous 1'utilises de la ra&ne façon arabiguS que F. de Snus- sure. P. 188 sv. vous parlez évidemment de ce que je voudrais ap- peler la théorie des phonies. Une "phonologxe qui -se rapporte au pl«an phonologique" (ce qui n'est pas tout a fait clair) c est tou bonneraent

le système de phonèmes; la "phonologie" qui se rapporte au plan lexicologique, syntaxique, morphologique, c'est le système de phonies. Je crois que l'on gagnera par cette distinction. La clarté terminologique est la condition préalable à toute tentative d'analyse. Je serais fort enclin à contester ce que vous dites

3

II

p. 193: L'élément vocalique du mot russe dépend, en grande mesure, de l'organisation du mot au point de vue de l'intensité. En utilisant cette terminologie, cette idée est juste du point de vue phonologique, mais fautive du point de vue phonésique. Vous mentionnez vous-même que malgré les affaiblissements des voyelles qui sont la conséquence de l'accent d'intensité, les sujets parlants reconnaissent partout un même phonème. C'est dire, si je vois juste, que les divergences "positions" des voyelles (p. 176) ne sont que des variétés physiques qui sont sans valeur psycho-linguistique. Il est vrai que ces variétés physiques, extra-linguistiques, ont leurs lois à elles; elles n'en sont pas moins pour cela extérieures au système de la langue. Vous parlez du mot "initial" par opposition & l'aspect phonique: c'est la phonie de racine par opposition à la phonologie.

Je dois surtout vous dire que, en russe, l'élément de l'intensité est que secondaire par rapport au timbre. Vous avez raison, bien entendu, de dire qu'en russe - comme en beaucoup d'autres langues, le danois par exemple - il y a quatre ou cinq degrés d'intensité; mais ce n'est vrai que du point de vue phonologique, physique; en fait le physicien peut distinguer autant de nuances qu'il veut, et que ses appareils lui permettent d'enregistrer. Du point de vue phonésique par contre, il y a dans presque toutes les langues à accent d'intensité un nombre très restreint de degrés d'intensité: trois seront d'ordinaire le maximum, deux seront souvent le nombre normal. À phonésiqueraient parler, il y a sans aucun doute en russe une opposition "accent: tonique". Ici encore il est difficile de distinguer le côté physique et le côté linguistique du problème. Comme vous l'aurez vu de moi, dans le livre "Principes de gramm. gen.", j'ai essayé de délimiter clairement le champ de la linguistique. Il y a surtout deux pièges dans lesquels le linguiste tombe volontiers: il y a d'une part la physique extra-linguistique, c'est-à-dire la phonologie pure, qui ne connaît que son propre ordre différent de l'ordre du système linguistique, et il y a d'autre part la psychologie et la logique extra-linguistique; es, qui sont du ressort du philosophe et non du linguiste, et qui s'opposent également de par leur nature même à l'ordre proprement linguistique. Je pourrais discuter longuement avec vous lorsque vous dites, à plusieurs reprises dans les travaux que vous m'avez envoyés, que le signe linguistique est constitué par la fusion intime de l'aspect conceptuel et de l'aspect phonique. Tout est bien si l'on comprend et utilise correctement les termes. Tout devient dangereux et même fatal si par l'aspect conceptuel on encadre les idées pures, les concepts, et si par l'aspect phonique on compare l'ordre d'ordinaire depuis le premier ouvrage de M. Séguy sous le titre "Les sons purs sans égard immédiat à leur valeur linguistique". Je ne dis pas que vous commettiez ces confusions; mais il faut dire que vous induisez souvent le lecteur & les commettre.

D'une façon générale la terminologie est un point sur lequel il faut concentrer l'attention, non pour faire une correction superficielle, mais pour éviter des confusions réelles. "Phrase-, Aém^e

4

r

<

de phrase", "proposition", ce sont là autant de termes anciens auxquels vous donniez un sens tout à fait nouveau, Est-ce heureux? Je suis d'accord avec vous dans la réalité, du moins en principe. Mais on peut voir par le livre récent de Th. Hies que l'on possède déjà - si je me rappelle bien - plus de deux cents significations différentes des mots "phrase" et "proposition"; vous y ajoutez encore une pour chacun de ces termes, et lorsque vous définissez la "phrase" comme "une unité de communication actualisée", il ne faut pas oublier que c'est là justement la même chose que M. Svedelius a analysé du langage appliqué à la langue française) s'appelle "proposition"? Peut-être vaudrait-il mieux forger des termes nouveaux. Je voudrais seulement vous mettre en garde sur ce point. Et l'expression "phrase" dans votre mot, qu'est-ce? La réalité linguistique, c'est indubitable, mais c'est une réalité linguistique de nature extraordinaire, elle appartient peut-être à la parole et non à la langue. Elle appartient peut-être à la psychologie et non à la linguistique. C'est là des points sur lesquels je ne suis pas parfaitement clair. F. de Saussure a soutenu que la phrase relève de la parole. C'est une idée qui m'inquiète. Ce que vous dites à la p. 191 me semble heureux, car vous apportez peut-être ici une correction utile à la théorie de F. de Saussure. On peut prétendre dès maintenant que la phrase ne relève pas de la parole, c'est-à-dire l'exécution de la langue, mais elle relève de la langue actualisée (du langage actualisé), ce qui est probablement tout autre chose. Vos résultats montrent que la phrase possède une structure fixe dirigée par des lois, et il semble s'ensuivre qu'elle tombe sous le régime de la langue. D'autre part, si partout il y a une différence fondamentale entre les catégories linguistiques (par exemple grammaticales) et les catégories psychologiques et

logiques, il semble, à en juger par vos résultats p. 192, que dans le domaine de la phrase il y a, pour la première fois dans le système, coïncidence entre les catégories linguistiques et les catégories psychologiques ou logiques. Il est fort intéressant que les catégories "question:réponse", telles qu'elles se révèlent dans la structure de la phrase, ne coïncident nullement avec les catégories "question:réponse" dans le plan proprement linguistique, c'est-à-dire en grammaire. Tandis que je dis: Il vient? „ ce syntagme n'a pas la forme grammaticale d'une question (il n'entre pas dans la catégorie grammaticale de la question) mais la phrase est néanmoins interrogative. Ce sont ces faits qui pourraient m'induire à penser que la phrase est un fait extralinguistique. Je n'ai pas encore envisagé les conséquences que l'on pourrait éventuellement en tirer. Je me borne ici à quelques remarques inconcluantes, qui sont plutôt des doutes et des questions que de véritables objections. Je me réjouis beaucoup d'avance de pouvoir discuter plus longuement avec vous à Genève. Recevez, cher Monsieur, l'assurance de mes sentiments très dévoués.